



Communiqué - 18 juillet 2025

Suite à leur inspection citoyenne réalisée le 23 juin sur le site agrochimique de BASF à Genay qui a permis de confirmer que cette multinationale agrochimique persiste à fabriquer et à exporter des pesticides interdits

Suite au contrôle réalisé chez BASF par la DREAL le 30 juin à la demande du ministère de la Transition Ecologique, faisant suite à l'intervention des Faucheu.rs.ses

Les Faucheuses et Faucheurs Volontaires :

- **prennent acte** du fait que la préfecture du Rhône confirme bien la présence dans les locaux de BASF du pesticide Fastac, que cet insecticide est bien interdit et qu'en conséquence BASF est hors-la-loi
- **s'étonnent** que d'autres produits interdits ne soient pas mentionnés par la préfecture, alors que l'inspection citoyenne du 23 juin avait permis d'en identifier d'autres, notamment le dimpropyridaz, substance active non autorisée dans l'Union Européenne, mais exportée depuis longtemps par BASF au Brésil
- **demandent** que toute la transparence soit faite sur l'ensemble des pesticides présents sur le site de BASF à Genay, et qu'un inventaire complet soit réalisé et publié.
- **exigent** la publication du rapport de contrôle du 30 juin chez BASF

Les pesticides tuent, chez nous et partout dans le monde. L'ensemble du vivant est impacté. Et pourtant BASF, Syngenta, Bayer, Corteva et quelques autres continuent leur commerce odieux de pesticides interdits, avec la complicité et l'inconséquence du gouvernement.

**NON aux pesticides
STOP au colonialisme agro-chimique**

contacts : fauch_vol-2025@lilo.org